CDA MOSELLE
Réunion de Bureau SCA de Forbach
Vendredi 28 Octobre 2022 à 19 h 00

Présidence :	Xavier WEISGERBER
Présents :	BECKER René - BLECHSCHMIDT Pierre - JOPPE Lucas - GROUTSCH Vincent
Représentant des arbitres :	FALLETTA Pietro
Représentants DMF :	GOTTE Michel
Représentant des éducateurs :	GUESMIA Jamel
Excusés :	PAUL Dominique - MICHALSKI Edmond - GUIOT Claude - WERNET Eric

Carnet :

- Bon rétablissement à MM. Wernet Eric, Zarbo Antoine, Freyermuth Christian, Pezzetta Denis, Kilic Ozturk, Simic Pascal.
- Sincères condoléance à la famille Seichepine

Ouverture :
Le Président ouvre la séance à 19h00

Lecture des PV :
Lecture de l'ensemble des PV de la CRA, CDA ainsi qu'approbation de ceux de la SCA

Courrier ou mails :
M. Merulla :

- Lors d'une convocation pour la commission de discipline régionale ou d'appel, tout officiel absent non-excusé sera sanctionné d'une amende (65€).
- A la demande du Comité Directeur et du Président de la commission féminine, les SCA devront désigner un arbitre sur les matchs de D1 féminine.
- Explication donnée sur le mécanisme des désignations de ligue,
- Rappel à tous les D1, PD1 et D2 n'ayant pas réussi le test physique et/ou, ont été absents aux 4 sessions. Il n'y aura qu'une seule et dernière tentative pour passer le test le dimanche 4 décembre matin sur les installations de l'AS Morhange.

M. Barrat :

- Rappel que les désignations des arbitres, D3, D4 et AA doivent s'effectuer dans un rayon de 70 km aller/retour.
- Les Arbitres Assistants dans les catégories U15 Grand Est, U18 R1 et U16 R1 ne doivent pas être des stagiaires

M. Muller :

- Les frais des membres et les frais collectifs ainsi que le tableau pour chaque SCA ont étés envoyés.

- Réception d'un mail d'un arbitre au sujet des oreillettes, une réponse lui sera apportée.

- Demande d’année sabbatique de M. GA, la SCA donne un avis favorable.

Désignations (M. BECKER) :

- Des mails ont été envoyés concernant les retraits tardifs.
- Échange de mail avec un arbitre concernant les frais de déplacement.
- Demande d’explication à un arbitre concernant une rencontre de troisième division, suite à incidents.

Technique (M. BLECHSCHMIDT) :

- Un mail sera envoyé aux arbitres concernant les entraînements physiques (début mercredi 9 novembre) les séances seront adaptées à la catégorie d'âge de chacun.
- FIA en cours avec 26 candidats. La SCA devra prendre en compte 3 repas.
- 2 jeunes arbitres sont en cours de candidature JAL.
- Préparation CD2 : 2 séances ont été effectuées, les jeunes ainsi que les CD2 ont été invités. L’examen D2 aura lieu le 4 décembre 2022 à Morhange, la prochaine préparation aura lieu le 18 novembre.

M. Guesmia nous indique que les entraineurs sont étonnés par l’âge des jeunes arbitres qui officient sur leurs rencontres.

Convoqués :

Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV.
Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, les sanctions prises à l’encontre des arbitres leur seront directement notifié par courriel avec copie à leur club.
Un accusé de réception sera exigé.

Tour de table :

M. Gotte est heureux d’être parmi la SCA Forbach.
M. Blechschmidt remercie les arbitres qui s'investissent dans les rapports conseils.
M. Groutsch est content d’être parmi nous et se réjouit de garder le contact.
M. Falletta nous indique qu’il y a deux affaires juridiques.
M. Becker nous dit qu’une demande d'explication sur un manque de rapport d'exclusion d’un arbitre.

Le Président clos la séance à 21h13

X. WEISGERBER – signature E. Wernet, Président